

2017

INFO GRAUVES



Bulletin semestriel

De janvier à juin 2017



Edito du maire

Chères Grauviotes, chers Grauviots,

Pour la France, 2017 fut l'année des élections présidentielles et législatives. Campagne longue et mouvementée. Souhaitons que notre pays puisse se redresser, que nos dirigeants prennent les bonnes décisions.

Concernant l'eau potable, notre commune a manqué d'eau, quelques jours pendant la canicule. Après recherche et malgré quelques fuites, rien ne fut détecté. Ce serait simplement une surconsommation pendant cette période de fortes chaleurs. Tout est rentré dans l'ordre après remplissage du château d'eau avec des citernes. Toutefois, après de nombreuses discussions depuis le début du mandat avec le service des eaux de la communauté, il a été décidé, enfin, de raccorder la source des Grillots à celle du Mont des Charmes. Les travaux d'urgence sont en cours : la partie glissement de terrain ayant été contournée, la connexion se fera depuis le captage.

Quelques mots sur la pollution de l'eau, dans le Darcy et dans les réseaux : il n'est pas tolérable de constater des incivilités telles qu'il y en a eu en mai dernier, à savoir la pollution du lavoir :

- Préparation des produits phytos près du lavoir
- Rinçage des bidons ou vermorelles dans le lavoir
- Pompage directement dans les réservoirs des enjambeurs

- Mise en route de pompes thermiques à des horaires indécentes...etc.

A savoir que le Darcy véhicule souvent des produits polluants mais aussi les réseaux du tout à l'égout : la station d'épuration, recevant ces eaux polluées tombe ainsi régulièrement en panne.

Pour cela, une réglementation sera mise en place et le nécessaire sera fait pour son application à l'encontre des contrevenants.

Quelques améliorations et remises aux normes des panneaux de signalisation routière ainsi que le marquage au sol seront effectués à partir du 25 juillet (notamment un stop rue des Buttes) surtout pour la sécurité de nos enfants.

Enfin, nos travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé le 10 juillet pour une durée d'environ 4 mois. Dans la rue des Aniers, la conduite d'eau potable et les réseaux assainissement et pluvial seront changés à partir du 18 septembre, après les vendanges et la rentrée scolaire. Conscients de la gêne que cela procure à toutes et à tous, nous vous remercions de votre patience.

Pour conclure, c'est au nom du conseil municipal et en mon nom personnel que je souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes vacances d'été.

Jean-Pierre JURNÉ,

Maire de Grauves

UN ŒIL DANS LE RETRO ...

Cela s'est passé dans le village, un petit retour en images ...



Vœux du maire :

Lundi 16 janvier , plus de 150 personnes se sont retrouvées au foyer rural pour la traditionnelle cérémonie des vœux : étaient conviés les habitants du village mais aussi le personnel communal et celui du syndicat scolaire, les Présidents des associations de la commune, les représentants de la Gendarmerie Nationale et du Corps Communal des Sapeurs-Pompiers et de nombreuses personnalités du monde politique de notre territoire dont, M^r Charles Amédée de Courson, Député, M^{me} Sophie Signole et M^r Benoit Moitié, Conseillers Départementaux, M^r Pascal Perrot, Maire de Vertus et 1^{er} Vice-Président de la toute nouvelle Communauté d'Agglomération, M^r Gilles Dulion, Maire d'Avize et 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, M^{me} Françoise Lefèvre, Maire de Monthelon, M^{me} Madeleine Jazon, Maire de Moslins, M^r Yannick Girardin, Maire de Mancy, M^r Michel Anquet, Maire de Gionges, M^r Denis Pinvin, Maire de Cramant ...



M^r Jean-Pierre Journée, Maire de la commune, a présenté ses vœux pour 2017 à toute l'assistance, a remercié particulièrement les employés de la commune et du syndicat scolaire pour leur travail et leur dévouement puis a dressé un bilan de l'année 2016 avant d'évoquer les projets pour 2017.

M^r Pascal Perrot, Vice-Président de la communauté d'agglomération a prononcé un discours enthousiaste et positif sur la création de la toute nouvelle communauté d'agglomération Epernay coteaux et plaine de Champagne, fusion des communautés de communes d'Epernay, pays de Champagne et de la région de Vertus, depuis le 1^{er} janvier dernier, fusion qui offre à l'ensemble des communes rattachées une opportunité de développement et d'épanouissement touristique, économique et culturel.

M^r Benoit Moitié, Conseiller Départemental a souligné l'importance du développement touristique et économique autour du Champagne notamment avec l'inscription au patrimoine de l'UNESCO des coteaux et caves de Champagne.

M^r Charles De Courson, Député, a également présenté tous ses vœux pour 2017, année importante pour les échéances électorales.



Champagne et petits fours ponctuèrent ce moment convivial apprécié par les participants.

Les vigneronns fêtent leur Saint Patron

La Saint-Vincent s'est déroulée cette année à Grauves avec les confréries des villages voisins : Monthelon, Chavot-Courcourt et Saint-Martin d'Ablois.

Les participants s'étaient donnés rendez-vous à la coopérative. Le fait que cela tombe cette année un dimanche a permis aux enfants de participer au défilé, dans leurs jolis costumes et donc apporter un peu de fraîcheur... fraîcheur bien présente également par cette météo hivernale mais bien ensoleillée... Le défilé des différentes confréries a traversé le village, derrière le tracteur décoré par un rang de vigne, jusqu'à l'église Notre-Dame où a été célébrée la traditionnelle messe de la Saint-Vincent.



Un vin d'honneur a ensuite été servi à la coopérative aux nombreux participants.



Cette année a été marquée par le changement des tenues féminines de la confrérie de Grauves qui souhaite renouveler, au fur et à mesure, les différents costumes.

Les festivités se sont poursuivies à Grauves par un repas gastronomique au foyer rural, ouvert à tous les habitants du village, puis par les traditionnelles remises de diplômes et tombola. Le Président de la confrérie de Grauves, M^r Brian Marest a prononcé un petit discours de remerciements avant de donner la parole aux invités, cette année, M^r Christophe Czekaj, responsable au sein du syndicat général des vigneronns, M^{me} Laurence Ployez-Jacquemart, viticultrice à Ludes, Mr Michel Lagoutte, Président de la section locale.

Des diplômes de taille ont été remis à Mr Thomas Rémi, à M^{elle} Lucille Risselin (avec la mention très bien) et à M^{me} Roselyne Dehec. Quant à M^{rs} Denis Soret, Bernard Ukrainiec et Marc Dominé, ils ont reçu leur diplôme de médaille d'or.



Les Grauviots fêtent Mardi gras !

Samedi 4 mars, malgré une météo plus qu'incertaine, de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents avaient répondu présents à l'invitation de la commission fêtes et animations culturelles qui avait décidé de renouveler l'organisation du carnaval. Cette manifestation est bien appréciée des familles où petits et grands prennent plaisir à se déguiser, à trouver un costume original et passer ainsi un moment convivial avec leurs amis.



Une accalmie des averses a même permis de former un défilé et de faire un petit tour dans le village : cow-boys, chevaliers, pirates, fées, princesses et clowns ont ainsi pu déambuler dans quelques rues avant que la pluie ne retombe...

De retour au foyer rural, les participants petits et grands, ont pu apprécier le goûter et les quelques activités pour les plus jeunes : jeux de quilles, chamboule-tout, dessins...



Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Il faisait une météo de 11 novembre et pourtant, c'était bien la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, date de la fin de la deuxième Guerre Mondiale, qui a eu lieu au Monument aux morts...

Monsieur le Maire avait convié son conseil municipal, les Présidents des associations du village et les habitants à participer à cette cérémonie. Accompagné par l'Avenir musique d'Epernay, par le corps communal des sapeurs-pompiers, par les membres de l'association des anciens combattants et de son Président, M^r Jean Ruelle, Monsieur le Maire a lu le message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Chacun a pu se recueillir lors de la minute de silence et de l'hymne nationale puis les gerbes de la municipalité et de l'association des anciens combattants ont été déposées au pied du monument. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la mairie pour le traditionnel verre de l'amitié.



Forum des associations

Temps fort de l'année, le forum des associations qui permet de fêter la fin de saison associative, a eu lieu dimanche 18 juin, sous un ciel bleu et un soleil magnifique. Malgré le manque de public, la bonne ambiance sur les stands et les échanges conviviaux entre les associations, les visiteurs et peut-être, futurs adhérents ont permis à chacun de passer une bonne journée. Cette année, 17 associations se sont retrouvées au stade et au foyer rural pour faire découvrir leurs activités et ont proposé des animations, des jeux, des expositions...

L'**Amicale des sapeurs pompiers** proposait un parcours pour enfants et des démonstrations des gestes des premiers secours.

La **confrérie de Saint-Vincent** avait installé une exposition de photographies.

Les adhérents de **Détente canine**, maîtres et chiens se sont retrouvés sur le stade pour une démonstration de dressage et de parcours éducatif canin.



Le stand de l'association des **jeunes de Grauves** était bien animé avec ses jeux de badminton et de quilles finlandaises. Les volontaires pouvaient aussi s'asseoir quelques instants pour fabriquer des fleurs en papier crépon pour la décoration du village pour la fête patronale.

Le **billard club** présent sur le stade, proposait également une porte ouverte de ses locaux, à la maison des associations, pour ceux qui souhaitaient découvrir cette activité.



Sports et loisirs à Grauves a proposé des démonstrations de gym bien-être le matin, et de parcours fitness associant renforcement musculaire et « cardio » l'après-midi. De courageux volontaires ont rejoint les adhérentes de l'association pour ces démonstrations...malgré la chaleur...mais dans la bonne humeur !



Les responsables de **Familles Rurales Grauves « La ruche »** avaient préparé des jeux pour les enfants avec des surprises à gagner !!!



L'**US Avize Grauves** a permis aux amateurs, petits et grands, de s'adonner au foot.

Le **club aéromodélisme** a présenté de nombreux modèles et a eu l'excellente idée de proposer aux enfants présents de décorer des petits planeurs découpés sur place. Cette animation a bien plu aux enfants, ravis de faire voler leur petit avion de polystyrène... Le club proposait aussi une simulation de vol sur ordinateur.

Gaspa, Grauves activités sportives de plein air, avait donné rendez-vous aux amateurs de marche à pied pour une randonnée matinale. L'après midi, des jeux d'eau ont permis aux participants de s'affronter dans des duels amicaux.

Grauves d'hier et d'aujourd'hui a présenté une exposition de photographies sur l'école.



Dans le foyer rural, l'association « **La fraternelle** » proposait de faire du tir laser, le **TTG, tennis de table de Grauves** avait installé 2 tables et proposait aux visiteurs d'échanger quelques balles et l'après-midi, **l'âge d'or** et l'association des **anciens combattants** avaient organisé un après-midi « belote ».



Ces deux dernières associations et **l'Art de vivre**, se sont également occupés du stand restauration/buvette et proposaient barbecue, frites et gâteaux.



Enfin, cette année, **l'association Team Léo, du souffle pour Léonie et ses amis**, a rejoint le forum afin de faire connaître la mucoviscidose et les actions entreprises pour récolter des fonds en faveur de la recherche. Les bénévoles proposaient entre autre, de participer au parcours du souffle, parcours effectué avec un gilet lesté de 10 kg, des sacs chargés au bout de chaque bras, un pince-nez et une paille dans la bouche pour respirer. Ce parcours permet de se rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes atteintes par cette maladie pour respirer, pour faire des efforts... Les nombreux participants qui l'ont testé ont trouvé cela très difficile.



La journée a été marquée, en fin de matinée, par une présentation de chaque association faite par leur présidente ou président, l'occasion de faire un bilan de l'année et de parler des différents projets. Elle s'est terminée, toujours sous un magnifique soleil, par un « madison » dansé par de nombreux participants.



Fête patronale

Les trois jours de fête se sont déroulés les 24, 25 et 26 juin derniers sous un soleil radieux et ont attiré un nombreux public. Les attractions foraines variées ont permis aux petits et grands de se divertir. Cette année, les autos-tamponneuses étaient de retour, à la grande satisfaction de la commission des fêtes. Une nouvelle attraction, un petit bateau pirate était installé également à côté des habitués : confiserie, stand de tirs, pêche aux canards, manège enfantin, trampoline et structure gonflable.



L'association des Jeunes de Grauves, l'AJG proposait un barbecue le samedi et dimanche soir et a remporté un beau succès auprès des participants.

Le samedi soir, la traditionnelle retraite aux flambeaux était accompagnée par l'Harmonie Municipale d'Avize et par une troupe d'artistes amenée par l'AJG, proposant jonglage et pyrotechnie, les Feufollets. Le joyeux défilé a parcouru quelques rues du village avant d'atteindre la place de la mairie où il s'est éparpillé. Les musiciens et les jongleurs ont proposé, alternativement, des prestations de qualité et ont été beaucoup applaudis.



Le dimanche après-midi, les Tonneliers d'Épernay ont enchanté le public tandis qu'un magicien et sculpteur sur ballon déambulait sur la place. Il a notamment hypnotisé quelques spectateurs devant un public ébahi.



Le lundi soir, dernier jour de la fête foraine, l'association « L'art de vivre » proposait sa paella géante. Beaucoup d'amateurs se sont installés à table, sur la place, pour la déguster, la météo clémente le permettant cette année. Ce rendez-vous est toujours sympathique et convivial...



La Champagne en fête

La première édition de « La Champagne en fête » a eu lieu le weekend du 1^{er} et 2 juillet après des mois de préparation de la part du comité organisateur dirigé par Patrick Tisserand et des bénévoles souhaitant s'investir dans cette aventure. En effet, il en a fallu du temps pour tout organiser : trouver des exposants et des animations, prévoir la restauration, penser la communication, fabriquer la décoration, mettre en place la sécurité qui devait répondre aux exigences du plan vigipirate renforcé et imposé par les services de l'Etat...



Domage que la pluie ait gâché un peu la fête... Malgré une météo maussade, vignerons, artisans d'art, producteurs...s'étaient retrouvés dès le matin au centre du village. Seuls, les vols captifs en montgolfière ont du être annulés. Heureusement, dès que la pluie a cessé dans le courant de l'après midi, les visiteurs sont arrivés beaucoup plus nombreux.



L'ambiance musicale était assurée par le groupe Paradisiac dont les airs jazzy ont réchauffé l'atmosphère... Des promenades en calèche étaient également proposées pour le côté champêtre. Deux associations de Grauves tenaient un stand : Gaspa pour une buvette et une vente de gâteaux et Familles rurales la ruche pour des activités manuelles pour les enfants.

M^r Philippe Naudin, Sous-Préfet et M^r Franck Leroy, Président de la Communauté d'Agglomération et Vice-Président de la Région Grand Est nous ont fait l'honneur de leur visite et ont félicité le comité organisateur de la réussite de cette fête.



Les Champagnes Driant-Valentin, Bauchet- Augé, Remue-Gaspard, Brian Marest, P. Guyon, Mathieu-Princet de Grauves et Pernet-Lebrun, Manteau-Rivierre, Girardin et Esterlin de Mancy ont proposé des dégustations de leurs différentes cuvées.



Un marché gastronomique local proposait de nombreux produits : miel, safran, fromages, macarons, bières...Des artisans exposaient leurs créations : céramiques, vitraux, objets en bois, verres... Des expositions de photos, peintures, sculptures et des démonstrations d'artisanat d'art, verrier, ferronnier, tonnelier ont enchanté les visiteurs, venus nombreux lorsque la pluie a cessé.





Pour perpétuer la tradition, la confrérie de Saint-Vincent a profité de cette occasion pour remettre le bâton de Saint-Vincent au Champagne Mathieu-Princet qui en sera donc le garant pendant une année.

Le soir, ce sont 200 personnes qui ont participé au barbecue proposé par la ferme de Saint-Fergeux avant l'embrasement des coteaux et le feu d'artifice tiré du Mont Bernon et visible à partir d'Allencourt.

Le lendemain, les viticulteurs participants ouvraient leurs portes et ont reçu la visite de quelques touristes.

Chacun s'accorde à dire que pour une première année, c'était plutôt réussi. Donc rendez-vous peut-être pour la prochaine édition.

Travaux de la commune



Les travaux de réfection des trottoirs et d'enfouissement des réseaux de la rue d'Epernay (de l'intersection avec la grande rue jusqu'à l'entreprise Gaspard) et de la rue des Aniers ont commencé récemment. Ils sont l'aboutissement d'une réflexion de plusieurs mois, d'un travail avec les services concernés, de quelques réunions dont une avec les riverains qui a eu lieu le 15 juin dernier.

Cette réunion a permis de nombreux échanges constructifs entre le public et les représentants de la Communauté d'Agglomération venus présenter le projet :

M^r Olivier Grimpret, chargé de projet, travaux neufs, du bureau d'étude voiries et transport

M^r Alexis Douillet, technicien chargé de l'exploitation du système d'assainissement du service eau et assainissement

M^r Benoît Vignes, architecte paysagiste D.P.L.G. du service paysage

Était également présent, M^r Dominique Laroche, chef de circonscription de la Direction des Routes Départementales.



Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à :

- 421 083.00 € HT soit 500 532.00 € TTC pour les travaux d'aménagement de chaussées et de trottoirs

- 8 450.00 € HT soit 10 140.00 € TTC pour l'enfouissement des réseaux électriques

- 34 915.00 € HT soit 41 898.00 € TTC pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication

Le coût de l'enfouissement des réseaux électriques est pris en charge à 95% par le SIEM (syndicat intercommunal d'énergies de la Marne), les 5% restant sont à la charge de la commune. La ligne haute tension sera elle aussi mise en souterrain.

La commune va recevoir une subvention de 20% du montant réel des travaux d'aménagement des chaussées et trottoirs. Les travaux concernant les réseaux télécom ne sont pas subventionnables.

Le projet paysager de la rue d'Epernay a été conçu par Benoît Vignes, paysagiste à la communauté d'agglomération Épernay, coteaux et plaine de Champagne et sera en partie financé par celle-ci.

L'éclairage public sera harmonisé avec le reste du village.

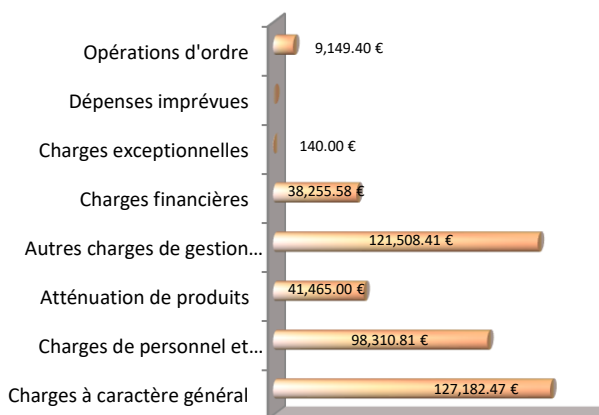
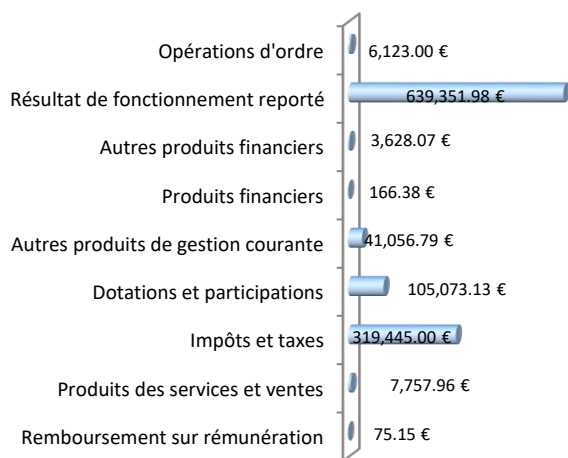
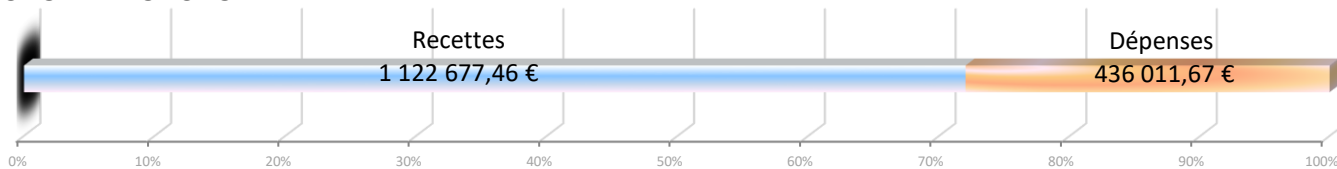
On profitera des entreprises et du matériel présents pour faire ou refaire les enrobés des trottoirs à divers endroits de la commune.

Budget de la commune

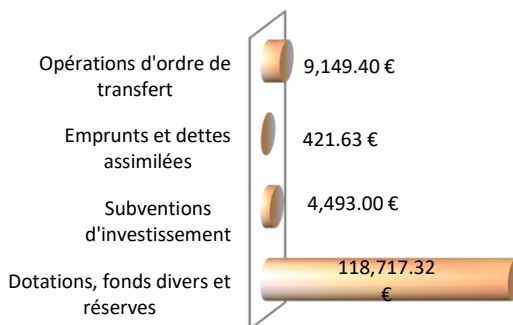
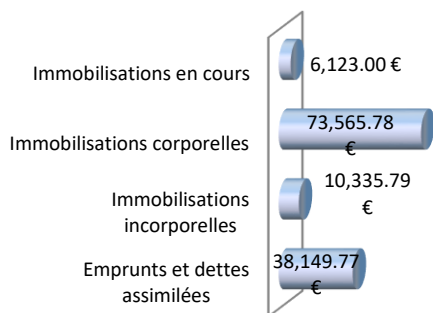
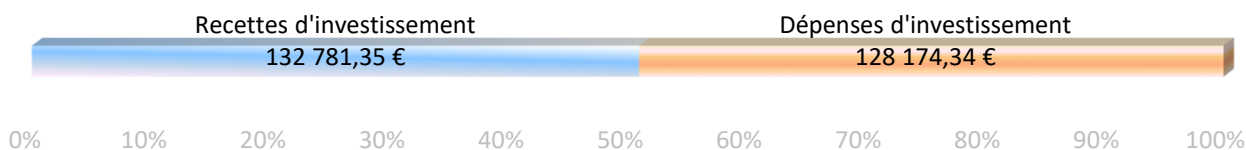
Frédéric Savoye

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

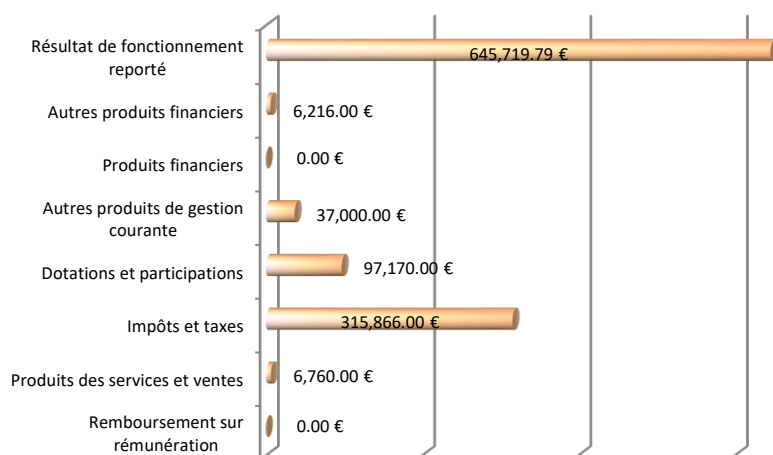
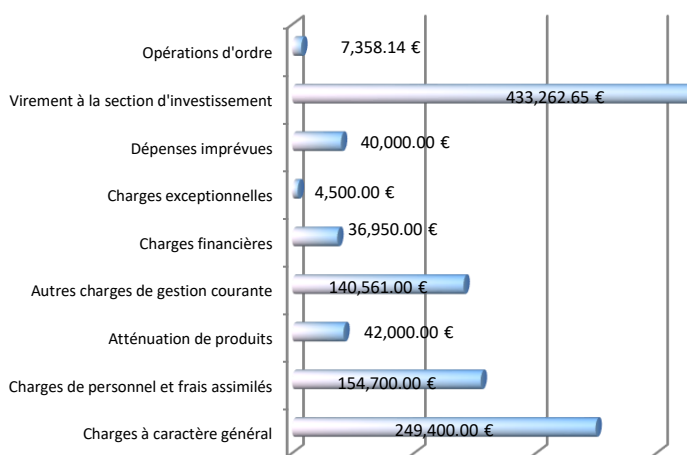
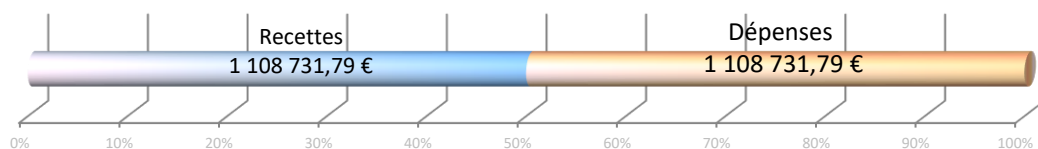


SECTION D'INVESTISSEMENT

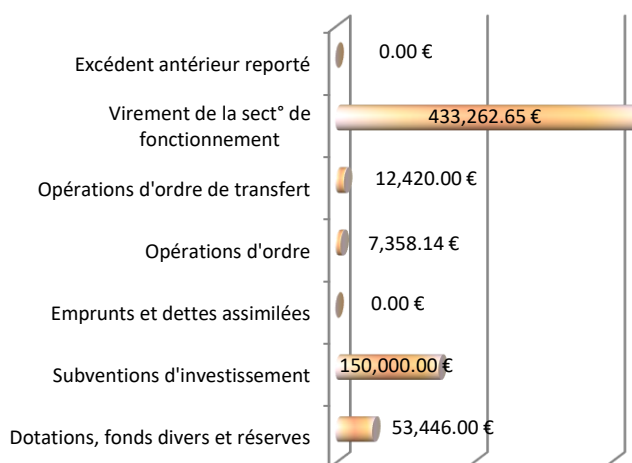
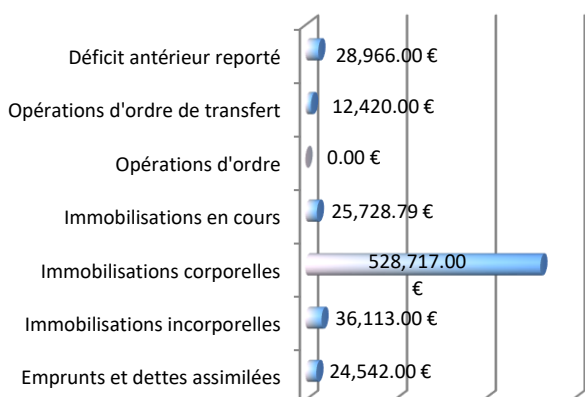
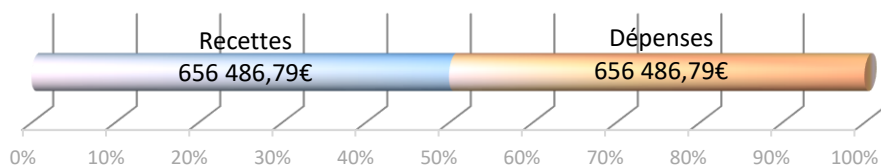


VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Travaux des commissions

Suite à la démission de Pascal Guyon, 2^{ème} adjoint, le 31 mars dernier, démission acceptée par le Sous-Préfet le 22 mai, les fonctions de vice-président de deux commissions et de délégué à une commission de la communauté d'agglomération étaient vacantes. En l'absence de volontaires, c'est Jean-Marie Bauchet qui sera vice-président de la commission voiries et chemins communaux et Odile Vermeersch, vice-présidente de la commission environnement et fleurissement. A la communauté d'agglomération, Jean-Claude Le Floch devient titulaire et Patrick Tisserand suppléant, à la commission Cadre de Vie, Habitat et Vie Sociale, Urbanisme et Accessibilité. Enfin, Cyril Hubert devient membre suppléant au syndicat mixte scolaire des 3 coteaux.

Commission environnement et fleurissement

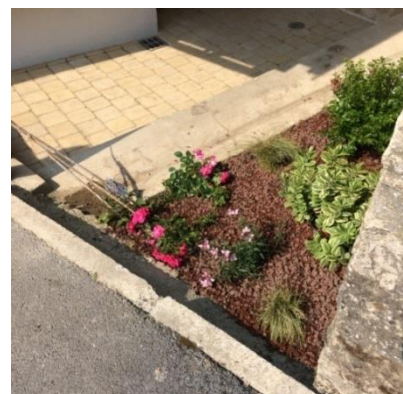
Odile Vermeersch



Cette année, les membres disponibles de la commission et ceux du conseil municipal étaient invités aux ateliers municipaux pour planter dans les paniers mannequins et jardinières, toutes les fleurs livrées par la ferme Saint-Antoine. Une équipe de 4 personnes, à laquelle s'est joint Bruno, employé communal chargé des espaces verts a donc passé quelques heures à arranger le mieux possible les variétés et les couleurs... Les économies réalisées permettront d'investir dans de nouveaux contenants ou de nouvelles plantes.

En raison des travaux prévus cet été, les plates bandes de la rue d'Épernay n'ont pas été plantées de fleurs annuelles afin d'éviter le gaspillage. Une jachère fleurie a été semée mais hélas, cela n'a pas poussé comme nous l'espérons, sans doute à cause de la canicule... et il est vrai que c'était « moche » et qu'il y avait plus de mauvaises herbes que de fleurs...

Grauves a connu cette année deux événements touristiques importants : « l'escapade pétillante et gourmande » dont les 2600 randonneurs ont traversé le village et « La Champagne en fête ». Il fallait donner une belle image de notre commune : des efforts de fleurissement ont donc été fait sur le trajet de la randonnée et au centre du village où une attention particulière a été portée, notamment au niveau des couleurs, le rose et le vert étant les couleurs officielles de « La Champagne en fête Grauves/Mancy ». Les employés communaux se sont attachés à rendre le village propre et agréable : taille des haies, tonte des pelouses et des talus bordant les routes et chemins, nettoyage des chaussées... Deux massifs ont été replantés par des membres de la commission, à l'entrée de Montgrimaux en arrivant d'Allencourt et au lavoir de Grauves. Les habitants des quartiers concernés ont profité et profitent encore de ce fleurissement. Par conséquent, d'autres quartiers ont été moins fleuris cette année, mais chaque année est différente et il faut bien partager...



Nous avons cassé plusieurs pupitres doubles, devenus trop vieux, en installant les fleurs cette année. Nous aimerions donc récupérer des pupitres simples ou doubles pour améliorer le fleurissement l'année prochaine, et tout autre matériel ancien pour créer des décors variés dans le village : si vous souhaitez vous débarrasser de ce genre de jolies « vieilleries », nous sommes preneurs !!!



Dans le courant du mois de juillet, les membres de la commissions, feront le tour du village pour sélectionner les maisons fleuries pour le concours 2017 dont les prix seront décernés lors des vœux du maire, en janvier prochain.

Il faudra également réunir la commission pour le fleurissement et les plantations d'automne et les projets pour l'année prochaine. Nous sommes à l'écoute des habitants : toute idée d'aménagement, de plantation peut être reçue et discutée...

La beauté d'un village est l'affaire de tous, nous rappelons que chacun est responsable de l'entretien de son trottoir, de la taille des haies limitatives de propriétés qui peuvent s'étendre... ça ne prend pas beaucoup de temps d'arracher une mauvaise herbe, de ramasser un débris et nous remercions ceux, nombreux, qui le font déjà spontanément!

Commission communication

Odile Vermeersch

Lors du conseil du 23 janvier 2017, en l'absence d'autres volontaires, le Maire m'a nommée vice-présidente de cette commission, poste vacant depuis presque un an, depuis la démission du conseil de Martine Zagar. Aucun membre du conseil ne souhaitant intégrer cette commission qui nécessite quelques connaissances en informatique et en réseaux sociaux, ce sont deux bénévoles, résidant à Grauves, qui m'ont rejointe depuis cette date : Aurélie Blee qui est chargée de communication à Dizy et Frédéric Savoye, doué en informatique et passionné de photographies.

Après plusieurs réunions et l'accord du conseil municipal, nous avons ouvert une page facebook officielle « mairie de Grauves » qui permet de communiquer plus rapidement, de relayer une information de façon plus efficace.



Nous avons déjà plus de 180 abonnés qui suivent la page ; certains habitués commentent régulièrement les articles, d'autres réagissent aux publications, aux photos...tout cela permet d'avoir une page vivante et nous les remercions de ces échanges. Nous vous invitons à « aimer » cette page, à vous abonner afin de recevoir sur votre fil d'actualité toutes les informations concernant Grauves : info pratiques, manifestations, photos, vidéos, anecdotes ...



Alors quand la mairie vous invite à aimer sa page, n'hésitez pas :

Aimez-la !!! Partagez-la !!!

Cela n'empêche pas le site internet de continuer à fonctionner, à vous informer d'une autre façon. D'ailleurs, des liens existent entre les deux, permettant de naviguer de l'un à l'autre facilement. Ce site est régulièrement remis à jour, vous y retrouverez par exemple les comptes rendus des conseils municipaux, des conseils du syndicat scolaire, des conseils d'école, les menus de la cantine... Les touristes peuvent consulter ce site pour chercher un hébergement, une balade, un viticulteur... La partie blog est régulièrement alimentée par de nouveaux articles concernant la vie du village.

Alors, venez le visiter régulièrement !
mairie-grauves.fr



Nous réfléchissons aussi à une meilleure information des personnes qui n'ont pas d'ordinateur : faut-il faire paraître Info Grauves tous les trimestres ? Un conseiller municipal suggère la mise en place d'un panneau lumineux pour diffuser des messages urgents ou des actualités et éviter ainsi les panneaux annonçant des manifestations aux entrées du village : mais quel coût pour quelle réelle utilité ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis

Commission cimetière

Odile Vermeersch

Les travaux se poursuivent lentement mais sûrement : une plaque en marbre a été fixée au mur de l'église, au niveau du jardin du souvenir, afin que les familles puissent y faire inscrire l'identité de leur défunt. Nous rappelons que les dépôts de plaques ou de fleurs ne sont pas autorisés à cet emplacement.



L'ossuaire du cimetière a été restauré et nettoyé; une petite plaque va y être fixée pour que les visiteurs puissent l'identifier.

Quant à la deuxième tranche des travaux de reprise des concessions et la mise en place d'une cavurne, elles ont été repoussées à une date ultérieure. Bien qu'elles aient été votées en conseil municipal et inscrites au budget, les devis n'ont pour l'instant pas été renvoyés à l'entreprise, des travaux plus urgents ayant été privilégiés.

Commission fêtes et animations culturelles

Gilles Pertois

Encore une année riche d'événements avec le carnaval, la fête foraine et le 14 juillet.
Pour toutes ces manifestations, l'accent a été mis sur les diverses animations proposées.

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont apporté leur aide, particulièrement l'Association des Jeunes de Grauves pour toutes les animations qu'ils ont proposées lors de la fête patronale et des festivités du 14 juillet : décoration du village, acrobates, jongleurs, maquillages, jeux, barbecue frites... contribuant ainsi fortement à leur réussite.

Espérant que cela vous ait plu, j'espère vous voir encore plus nombreux et tout aussi joyeux pour les éditions suivantes.

Je vous donne rendez-vous pour le Noël des enfants avec un spectacle suivi d'un goûter. Il aura lieu, cette année, le samedi 9 décembre, au foyer rural.

Commission sport tourisme événementiel de la Communauté d'agglo

Patrick Tisserand



La champagne en fête **Grauves-Mancy** du Samedi 1 er et 2 Juillet 2017

Pour cette première édition un petit retour en arrière s'impose, après une première réunion à la COM d'AGGLO lors d'une commission sur le tourisme et l'événementiel, nous avons été sollicités pour être un des villages associés à cet événement qui s'inscrit dans le prolongement de l'inscription de nos coteaux au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous avons répondu présent car il est, à notre sens en tant qu'élu et citoyen de notre village important de participer au développement touristique de notre village, afin de partager au plus grand nombre, pour faire apprécier nos coteaux et le travail de nos Vignerons et de toutes les composantes connexes au champagne.

Pour réussir ce challenge nous avons créé un partenariat avec le village de Mancy qui a répondu immédiatement afin d'offrir une présentation d'exposants issus de nos deux villages, il a fallu expliquer, convaincre, l'intérêt commun de participation à cette manifestation.

Fort d'un groupe de 10 maisons de champagne, nous avons lancé lors d'une dégustation vins et fromages, (fin février 2017) l'ouverture officielle de la champagne en fête Grauves-Mancy et de nos pages Facebook et blog spot, le groupe de communication mettant en phase le programme des animations, la communication, la recherche de sponsors (merci Ariane, Anaïs, Aurèlie, Leslie, Lucile pour tout le travail effectué).



Dernière Réunion de préparation lors de la fête de la musique à la brasserie Tête de Chou.



Nous avons pu mettre en place des animations intéressantes comme le souffleur de verre, le tonnelier, le ferronnier d'art ainsi que de nombreux autres artisans d'art et un marché gourmand, la montgolfière n'ayant pu décoller pour des raisons de conditions météorologiques restera la déception de cette journée, par contre 3 heureux gagnants de la tombola décolleront très prochainement pour leurs baptêmes de l'air (la date devrait être entre le 2.08 et le 06.08 veuillez vérifier sur facebook).

Le déjeuner gourmand et le barbecue ont permis à de nombreux visiteurs de se restaurer avec au fourneau l'Auberge de ST FERGEUX de Gionges.

C'est aussi environ 600 visiteurs le samedi et 200 visiteurs le dimanche.

Avec le soutien des communes de Mancy et Grauves les Maires et Conseillers, l'aide précieuse des Bénévoles et associations de nos villages, la ruche, l'association des jeunes, GASPA et GHA, nos sponsors, LECLERC PIERRY, LA MAISON DE LA PRESSE EPERNAY, RIESTER PEUGEOT, LECLERT Couverture, L'Auberge de ST FERGEUX, Les Frères Marchand, le restaurant le Centre, Nono Mathieu pour la restauration du panneau « La Dégustation » et le concours des Vignerons, nous avons réussi et fédéré pour faire de cette journée un événement majeur dans nos villages, certes tout ne fut pas parfait mais fort de cette première expérience et des retours positifs de nombreux visiteurs, nous ne pouvons qu'être satisfaits et nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition .

Grand merci à Toutes et Tous de vos participations.....

Groupe scolaire des trois coteaux

L'année scolaire s'est terminée dans les larmes pour ceux qui se quittaient, les grands partant pour le collège... certains élèves changeant d'école et certains enseignants ne revenant pas l'année prochaine...donc beaucoup de tristesse ce dernier vendredi avant les vacances.



Les dernières activités périscolaires ont été remplacées par une animation musicale offerte par Céline (intervenante en musique) qui avait apporté son accordéon, accompagnée au chant par Jeannine (intervenante théâtre) suivi d'un goûter offert par le syndicat scolaire.



La semaine précédente, les enfants de l'atelier jardin avaient récolté quelques légumes : salades, concombres, courgettes ont été partagés. Ils ont semé des radis : en effet, le jardin est mis à la disposition du centre aéré pendant le mois de juillet, les enfants pourront donc les récolter. Ils ont aussi arrangé un peu le jardin : désherbage, mis en place d'un épouvantail, restauration des bonhommes en pots de fleurs afin que le jardin soit joli pour « la Champagne en fête ».



Le dernier conseil d'école a eu lieu le lundi 3 juillet, moment de dresser le bilan de l'année et de donner les perspectives pour l'année prochaine.

Les enseignants sont globalement satisfaits, même si en élémentaire, certains enfants sont difficiles. Les classes transplantées se sont bien passées : un groupe de CP/ CE1/CE2 est partie en classe verte au lac du Der avec voile pêche, baignade au programme. Un autre groupe de CE2/CM1/CM2 est parti une semaine au Puy du fou : voyage fatigant mais très enrichissant. Tous les enfants sont rentrés avec de magnifiques souvenirs.

Ces classes transplantées ont été financées par les parents, par la coopérative scolaire et par une subvention du syndicat scolaire.

Les kermesses ont été une réussite encore cette année avec un public nombreux à chaque fois et des enfants soucieux de montrer un spectacle de qualité.



Rentrée scolaire 2017/2018:

Les effectifs restent stables pour la rentrée prochaine. Sont prévus :

- 48 enfants en maternelle (11 en petite section, 21 en moyenne section et 16 en grande section) répartis en 2 classes avec toujours M^{mes} Leau et Lambert.
- 84 enfants en élémentaire (15 CP, 20 CE1, 13 CE2, 20 CM1 et 16 CM2) répartis en 4 classes de 2 niveaux. M^r Vitry, M^{mes} Groizier, Mirbelle et Vallois accueilleront les enfants à la rentrée avec 2 nouveaux enseignants.

Retour au rythme des 4 jours :

La fin de l'année scolaire a été marquée par la parution, le 28 juin dernier, du décret concernant la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours pour les maternelle et primaire selon la volonté du Président Macron qui souhaitait laisser plus d'autonomie aux communes au sujet des rythmes scolaires. Heureusement, le syndicat scolaire et son Président avaient anticipé en préparant le dossier qui devait comprendre :

- Les résultats d'une enquête auprès des parents : ceux-ci ont été favorables à 85% à un retour à la semaine des 4 jours.
- Le vote du conseil d'école avec les enseignants, les membres du syndicat scolaire et les représentants des parents d'élèves qui a été aussi favorable au retour à la semaine de 4 jours
- Le vote en conseil syndical avec tous les représentants des communes, lui aussi favorable.
- Enfin, l'avis de la région Grand Est qui gère les transports.

Ce dossier a été remis en urgence à la direction académique qui a donné un avis favorable le jeudi 6 juillet, ce qui a permis de prévenir enfants et parents le vendredi, dernier jour d'école...

Ce retour à la semaine de 4 jours était demandé par beaucoup de parents en raison d'une plus grande fatigue des enfants. A la rentrée, il n'y aura donc plus d'école le mercredi matin et plus de temps d'activités

périscolaires les mardi et vendredi. Les horaires seront donc les suivants, tels qu'ils existaient il y a 3 ans : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les services périscolaires de garderies, études et cantine ne changent pas, les horaires de bus non plus. **Il n'y aura pas de garderie le mercredi.**

C'est un soulagement aussi au niveau du syndicat scolaire qui va pouvoir réduire son budget (Les coûts s'élevaient à environ 30000€ par an) et souffler un peu après 3 ans d'organisation chronophage et énergivore !

A noter que le tennis de table continuera pendant le temps scolaire consacré au sport, comme auparavant, avec l'entraîneur du comité Marne qui intervenait pendant les temps d'activités périscolaires depuis 3 ans. Le syndicat a aussi proposé à l'intervenante musique, Mme Céline Dondon, professeure de musique, de revenir pendant le temps scolaire, en maternelle et en primaire, à la grande satisfaction du corps enseignant.

Le syndicat remercie toutes les personnes qui se sont investies dans ces activités depuis 3 ans : le personnel des écoles, les enseignants volontaires, les animateurs salariés, les animateurs bénévoles... tous ceux qui ont permis la réussite des activités. Grâce à eux, nous avons pu proposer des activités variées et de qualité, activités sportives, artistiques, culturelles, de loisirs... appréciées de la plupart des enfants et de leurs parents.

Informations aux seniors



Adhésion au CLIC du Pays Champenois-Association EntourAge-Bien vieillir en Champagne



Après plusieurs discussions au sein du conseil et une longue réflexion...la commune de Grauves a décidé d'adhérer au CLIC (centre local d'information et de coordination) du Pays Champenois pour une somme de 1€ /habitant/an.

Qu'est ce que le CLIC ?

OBJECTIF :

Le Conseil Départemental met à disposition des usagers et des professionnels des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) pour permettre une meilleure information et accessibilité aux aides existantes, notamment concernant le maintien à domicile, ainsi qu'un accompagnement personnalisé réalisé par un travailleur social.

PUBLIC :

Le CLIC s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus et à leur entourage.

SAISINE :

Le CLIC peut être saisi par la personne elle-même, son entourage ou par tout professionnel du champ sanitaire, social ou médico-social.

MISSIONS :

Les principales missions du CLIC sont les suivantes :

- Accueillir physiquement les personnes, proposer des permanences téléphoniques et des visites à domicile
- Informer sur les différentes prestations, dispositifs et aides existants
- Orienter vers les services, organismes et structures existants
- Evaluer les besoins de la personne en tenant compte des désirs, des préférences et de l'environnement de la personne (besoins d'une auxiliaire de vie, d'une APA, etc.)
- Accompagner dans les démarches administratives et financières (constitution de dossiers, notamment APA, mise en place d'aides, etc.)
- Améliorer l'habitat et adapter le logement
- Travailler en collaboration avec les différents professionnels du territoire
- Organiser des actions collectives à l'attention des aidants familiaux.



SERVICES PROPOSÉS :

- Accompagnement individuel, au domicile ou dans nos locaux
- Organisation du retour à domicile : une permanence au Centre Hospitalier Auban Moët à Epernay le lundi, mercredi et vendredi après-midi, une permanence à la Clinique d'Epernay le mardi après-midi et une permanence à l'Etablissement Hospitalier de Soins de Suite et de Réadaptation Sainte-Marthe à Epernay les lundi et jeudi après-midi

- Des réunions pluridisciplinaires
- Mise en place d'actions de prévention le Café BavardAge, le 4ème lundi de chaque mois (inscription auprès du secrétariat de l'Association)

EQUIPE :

L'équipe est composée d'une Directrice, de deux coordonnateurs en gérontologie, d'une psychologue, et de deux secrétaires

Si vous-même ou un parent, un proche a besoin de conseils, d'informations, d'aide... n'hésitez pas à les contacter !

COORDONNEES :

2 rue des Mureaux - BP 52 - 51160 - AY

Tel : 03.26.54.82.15

Fax : 03.26.54.97.35

secretariat@entourage-bien-veillir.fr

<http://www.entourage-bien-veillir.fr>



Plan canicule

La canicule se caractérise par des températures élevées, qui ne baissent pas ou peu la nuit et qui durent au moins 3 jours.

Comme chaque année, un plan canicule est mis en place du 1er juillet au 31 août. Ce plan comprend 4 niveaux : l'alerte canicule correspond au niveau 3 et est déclenchée par le préfet. Nous avons déjà eu de fortes chaleurs le mois dernier et cela peut se reproduire.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

0 800 06 66 66 - Canicule Info Service
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Voilà aussi un rappel des recommandations utiles :

Maintenir le corps frais

- Habits amples, légers, clairs, préférer le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration
- Boire régulièrement
Sans attendre d'avoir soif. De l'eau essentiellement, des fruits pressés éventuellement.
Jamais d'alcool. Eviter sodas et autres boissons sucrées. Évitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques)

- Utilisation de ventilateur et brumisateur
- L'usage simultané est le plus efficace : brumiser d'abord les parties découvertes puis ventiler les parties mouillées avec le ventilateur manuel. A répéter autant de fois qu'on le veut, dès qu'on est sec.
- Utilisation répétée des douches fraîches (mais pas froides)
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie
Prévoir de passer plusieurs heures par jour, chaque jour, dans un endroit frais, proche de son domicile et repéré à l'avance.
- Dans tous les cas, respecter si possible l'heure de la sieste
Pendant les heures les plus chaudes, se reposer, dans un lieu frais.

Alimentation

- Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids.
- Si une cuisson est nécessaire, opter pour celle qui peut être effectuée hors de toute surveillance afin de ne pas être en contact avec une source de chaleur (ex au four).

Limitez au maximum votre activité physique

- Proscrire tout effort (sport, jardinage, bricolage),
- Reporter ce qui est urgent aux heures fraîches,
- Si une activité est obligatoire : jamais au soleil.
- Mouiller son T shirt et sa casquette avant de les enfiler, les laisser sécher sur la peau et renouveler le procédé.
- On peut aussi s'asperger d'eau, régulièrement, si l'on est obligé de travailler. Garder des relations sociales régulières
- Appeler les membres de sa famille au téléphone
- Demander l'aide de ses voisins
- Proposer son aide aux plus fragiles : soyons solidaires face à une menace collective.



La commune doit recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées à leur domicile, ceci afin de pouvoir disposer, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage est concerné, n'hésitez pas à faire cette démarche et passez à la mairie afin de vous inscrire sur le registre nominatif ou seront aussi inscrits les coordonnées des services éventuels intervenant déjà à votre domicile, de ou des personnes à prévenir en cas d'urgence ainsi que celles du médecin traitant.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)
www.solid-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Repas des seniors

Le repas offert par la municipalité aura lieu, cette année, le vendredi 8 décembre. Les personnes de plus de 67 ans recevront une invitation le moment venu pour cette journée conviviale où, comme l'année dernière, une animation musicale sera proposée.

Les personnes malades, hospitalisées ou hébergées en maison de retraite recevront un panier garni.

Beaucoup de nos aînés préfèrent ce repas à Grauves plutôt que celui proposé par la communauté d'agglomération, en janvier, au Millésium. Malgré tout, plusieurs personnes ont émis le souhait d'aller aussi à Epernay (il est vrai que c'est une journée assez exceptionnelle avec un très beau spectacle). Cela ne pose pas de problème si ces personnes règlent leur repas. Merci à elles de s'inscrire en mairie.

Info en vrac

Fermeture du secrétariat de mairie

En raison des congés d'été (bien mérités !) de la secrétaire, la mairie sera fermée du 10 août au 30 août inclus.

Démarches administratives

Aurélie Blee

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs à nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant actuellement en France pour tous les voyages individuels et collectifs (voyage scolaire, séjour de vacances, séjour linguistique....), dès lors que le mineur quitte le territoire Français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire précisant :

- L'identité du mineur autorisé à quitter le territoire,
- L'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation
- La durée de l'autorisation inférieure à un an à partir de la date de la signature

Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document

Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible et valide d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (carte nationale d'identité ou passeport ; titre de séjour en France ; titre de d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride).

L'autorisation de sortie du territoire ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyages nécessaires, les passeports seuls ne valent plus autorisation de quitter le territoire Français

Réforme de la carte d'identité

Depuis mars 2017, les cartes d'identité sont biométriques afin de lutter contre la falsification et renforcer la sécurité

Les demandes de renouvellement de carte nationale d'identité s'effectuent non plus dans la mairie de votre domicile mais uniquement dans les mairies d'Épernay et Vertus, équipées du matériel nécessaire et sur rendez-vous.

Loi J21 : loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle

PACS : enregistrement en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle publié au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal Officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS en s'adressant toujours :

- Soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune)
- Soit à un notaire

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France.

Transfert aux officiers d'état civil du changement de prénom

Selon la circulaire de 17 février 2017, facilitant le changement de prénom d'état civil, la demande de changement de prénom **si elle justifie un intérêt légitime**, doit désormais être effectuée en mairie auprès de l'officier d'état civil du lieu de résidence de la personne concernée.

Pour les mineurs, la demande doit être remise par son représentant légal. Attention, tout enfant de plus de treize ans doit approuver ce changement pour qu'il soit appliqué.

L'officier d'état civil est en droit de refuser ce changement, s'il estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, et tout spécialement vis-à-vis des enfants

Journée défense et citoyenneté, JDC

Destinée aux jeunes français, filles et garçons, âgés de 17 ans, cette journée, organisée par le Ministère de la Défense, a pour but de leur expliquer la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser sur les possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées. A la fin de la JDC, chacun reçoit un certificat de participation, obligatoire pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique : BEP, CAP, BAC, examens universitaires, permis de conduire, inscription aux concours de la fonction publique...

Pour participer à cette journée obligatoire, tout jeune doit se faire recenser à la mairie de son domicile, dans les trois mois qui suivent ses 16 ans.

Relevé des compteurs

Afin d'améliorer la collecte des relevés des compteurs d'électricité, nous vous informons que les agents de l'entreprise LS SERVICES, prestataire d'Enedis - GRDF seront présents dans la commune le 28 Juillet 2017.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

GRDF
GAS RESEAU
DISTRIBUTION



RELEVÉ DES COMPTEURS

Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur le :

28/07/2017

Nous pourrions ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.

En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire LS SERVICES lors de son passage.

Vous pouvez alors nous les communiquer :



Soit en appelant le serveur vocal au
N° indigo 0820 333 433 (0.118 sans TTC, hors 14M)



Soit en nous renvoyant la carte T par courrier



Soit par internet sur les sites :
Pour l'électricité : <http://www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne>
Pour le gaz : <http://relevesmoncompteur.grdf.fr>

Fermeture de la boulangerie de Moslins

La boulangerie de Moslins ayant définitivement fermé ses portes et en l'absence de repreneur, l'approvisionnement des distributeurs de baguettes a cessé depuis le lundi 27 février.

Le boulanger n'ayant pas pris la peine d'avertir les communes au préalable, celles-ci se sont retrouvées en grande difficulté pour assurer la continuité de ce service. Les maires se sont réunis afin de trouver des solutions rapides et pérennes mais le délai trop court ne leur a pas permis d'organiser la distribution du pain dès la fermeture de la boulangerie.

Plusieurs pistes ont été étudiées pour maintenir ce service mais sans résultat à ce jour. La municipalité ne baisse pas les bras et ne désespère pas de trouver une solution.

En attendant, le café du centre propose un dépôt de pain dans ses locaux.

Location de logements communaux

Deux logements vont se libérer prochainement. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

La maison communale, située 1, rue du Buat (F4 de 72.25 m²) pour un loyer mensuel de 681.77 €.



Un appartement, situé 5 bis, rue d'Épernay (F4 de 71 m²) pour un loyer mensuel de 548.09 €.

Les cartouches d'encre se récupèrent !



Désormais, vous pouvez rapporter à la mairie les cartouches d'encre usagées de votre imprimante!

Une boîte de collecte a été installée dans le hall pour l'association Team Léo qui les récupère. Les profits de la vente sont reversés pour la recherche contre la mucoviscidose.

Cette nouvelle association, se mobilise autour de la petite Léonie, pour faire connaître cette maladie et récolter des fonds

Merci d'avance pour votre participation!

Nouveau service dans notre commune



Toujours des incivilités...

Il n'y a pas une semaine où nous ne déplorons des actes de pollution, de malveillance ou simplement irréfléchis.

Nous avons déjà parlé de la pollution de l'eau au début de ce numéro avec l'incident du lavoir. Nous avons été également informés par des promeneurs de plusieurs décharges sauvages dans les bois, que les employés communaux ont depuis nettoyées.

Des feux de camps ont été plusieurs fois allumés au niveau du terrain du balltrap ou celui des parapentistes malgré les arrêtés municipaux qui existent depuis des années. Ces feux sont d'autant plus dangereux que nous traversons une période de sécheresse.

Très souvent, nous retrouvons des bouteilles en verre, cassées au niveau du lavoir, de la cour de la maison des associations et pire, dans le jardin pour enfants. Ce doit être très amusant de casser des bouteilles...mais les blessures éventuelles des enfants seraient nettement moins amusantes...

Bref, toujours la même chose...



Etat-civil

Cette rubrique est destinée à donner des informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés. Pour ce numéro, deux familles n'ont pas souhaité y figurer.

Naissances

Ange Baldin né le 31 mai 2017

de Christophe Baldin et Natacha Drémont,

domiciliés 2, rue des Bergelottes



Romie Gauthier née le 2 juin 2017 d'Elise Camus et Edouard Gauthier
domiciliés 2, rue de Grauves à Montgrimaux

Toutes nos félicitations aux heureux parents ! Et tous nos vœux à Ange et Romie !

Décès

M^r Delperdange Arnaud le 21 février à l'âge de 46 ans

M^{me} Lutz, née Domi Roselyne le 3 mars à l'âge de 73 ans

M^r Tourais Gérard le 11 avril à l'âge de 67 ans

M^r Vatel Pierre le 9 juin à l'âge de 92 ans

M^r Mirbelle Léandre le 23 juin à l'âge de 96 ans

M^{me} Jamain née Taurelle Ginette le 25 juin à l'âge de 83 ans

Nos sincères condoléances aux familles

Vie associative

Ces pages sont réservées aux associations de notre village pour leurs communications, informations, photos.... Pour cette édition, une dizaine d'associations ont transmis des informations à publier...

Avant de leur laisser la place, quelques mots sur une nouvelle association grauviote : **Paradisiac** qui regroupe quelques musiciens amateurs pour des prestations musicales, ambiance jazz, latino... Ce sont eux que vous avez pu découvrir lors de Champagne en fête.



L'US AVIZE-GRAUVES



L'Union sportive AVIZE - GRAUVES vous fait part de la montée de l'équipe première en Division d'Honneur Régionale. Pour notre école de foot, les enfants de 5 ans à 15 ans sont acceptés. **Pour plus de renseignements, les entraînements reprendront le mardi 5 septembre au stade Laurent Fourrier à Avize à partir de 18h.** Les éducateurs pourront vous informer sur les différentes catégories.

Bonnes vacances à tous !

Le Président et les dirigeants de L' US AVIZE-GRAUVES.

L'ART DE VIVRE

L'association vous invite à participer à un déjeuner « boudin noir » fait sur place par un professionnel le dimanche 29 octobre 2017 à 12 h 15 au foyer rural de Grauves comprenant : Ratafia, Boudin noir – purée (jambon blanc pour les enfants), fromage, dessert, café, un verre de vin rouge ou rosé et eau à disposition. Buvette : Champagne, bière, vin rouge ou rosé, coca. (Adulte : 19€, enfant de – de 12 ans : 12€)



Apporter vos jeux de sociétés pour terminer l'après-midi de façon conviviale !

BALL TRAP LA CANARDIERE

Une pluie de médailles pour les adhérents du club hier au championnat de ligue de parcours de chasse à Bignicourt sur Saulx au stand de trap51 : Sébastien Dominé premier au classement général, premier en 2ème série, Ange Dominé premier en série vétéran et 2ème au classement général, Alexandre Dehec premier de la première série.



Sébastien Dominé avec un score de 90/100

Ange dominé 89/100

Alexandre dehec 85/100

Ayant formé tous les trois une équipe, ils se retrouvent donc aussi premier par équipe.

Et encore bien d'autres médailles pour nos licenciés.

Une belle compétition qui emmène aux championnats de France de parcours de chasse les 14, 15 et 16 juillet prochain au stand de Saint Lambert.

GASPA

Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis le mois de janvier jusqu'à maintenant :

- Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 14 janvier à la salle des associations de Grauves. Aucun changement concernant les membres du bureau tous gardent leur poste pour une année supplémentaire.
- Le lendemain, dimanche 15 janvier, nous nous sommes tous rendus chez l'un de nos adhérents afin d'y faire une randonnée entre Mardeuil et Cumières puis nous avons fait la visite de son musée dédié au Père Noël où nous avons découvert de magnifiques pièces.



- Samedi 22 avril nous avons trainé nos godillots jusqu'à la brasserie La Tête de Chou à Alencourt afin d'effectuer une visite explicative sur l'élaboration de leur bière artisanale ainsi qu'une dégustation.

- Dimanche 21 mai : 3^{ème} randonnée pédestre réussie pour notre association où près de 300 marcheurs se sont rendus sur les 5 parcours proposés allant de 5 ; 10 ; 14 ; 18 et 23 kms sous un magnifique soleil présent cette année. Au retour barbecue et frites ont pu être dégustées par bon nombre de marcheurs tout en appréciant Le Champagne Royal Coteau ou la Bière Tête de Chou pour se rafraîchir



- Week-end de la Pentecôte : (du 2 au 5 juin) 25 randonneurs de l'association se sont lancés, à pied ou à vélo, à la « conquête » de



certains cols des Hautes Vosges (la Vigie, la Bresse, les crêtes de Hohneck...) à partir d'un camp de base situé à Cornimont (Vosges).

Outre, la traversée des forêts vosgiennes, des lacs (des corbeaux, Lispach) qu'ils ont admirés dans leur parcours, ils ont pu apercevoir des chamois, des écureuils, admirer des plantes et fleurs diverses. Ces marcheurs se sont aussi transformés au passage en touristes. Ils ont, notamment, visité le Musée Mémorial du LINGE 1915, lieu de mémoire de la 1^{ère} Guerre Mondiale situé sur le territoire de la commune d'Orbey (68) ; puis la fabrication artisanale du bonbon des Vosges de marque CDHV (Confiserie Des Hautes Vosges) à Plainfaing (88). Cette randonnée fut un succès et demande à être renouveler.

- Toujours au mois de juin nous avons participé au 2^{ème} Forum des Associations le dimanche 18 juin. Nous avons organisé une randonnée de 8,3 kms au départ du foyer rural et différents jeux au cours de la journée.
- Les samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet une quinzaine d'adhérents se sont mobilisés pour l'organisation de La Champagne en Fête (tenue de stand, sécurité, navettes, etc ...)
- Pour clôturer notre saison en beauté avant les grandes vacances, notre association s'est rendue ce dimanche 9 juillet à La Hôtée du Diable entre Fère en Tardenois et Coincy (dans l'Aisne) afin d'y faire une randonnée pédestre les pieds dans le sable et de poursuivre la journée par un pique-nique suivi d'une initiation escalade pour ceux qui le désiraient et d'une séance pétanque pour d'autres



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

-Le 18 Juin dernier les sapeurs pompiers de Grauves furent présents à la fête des associations. Un petit parcours sportif fut mis en place pour le bonheur des plus petits.



- Cette année encore, nous participerons à une demi-journée en collaboration avec la ruche. Effectivement les petites abeilles de notre village auront la possibilité de s'initier au parcours sportif des sapeurs pompiers mais aussi la possibilité de revêtir l'uniforme.

-Le loto annuel aura lieu le dimanche 3 Décembre au Foyer rural.

-Le défilé de Sainte Barbe aura lieu cette année le samedi 16 décembre.

-Nous souhaitons aussi recruter afin d'augmenter notre effectif. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, voir même nous rencontrer lors de nos exercices mensuels.

Le président de l'amicale des sapeurs pompiers.
CROIX Jimmy.

L'AGE D'OR

Le monde associatif ne survivrait pas sans adhérent...

Cette année 2017 a encore marqué l'histoire de « L'âge d'or » avec différentes manifestations :

- Le 18 mars : l'assemblée générale, salle des associations
- Le 14 mai : repas au café restaurant de Grauves
- Une choucroute est prévue en fin d'année



Et tous les vendredis, de 14h à 18h, à la salle des associations : belote et discussions dans une ambiance conviviale. Chaque anniversaire y est fêté avec Champagne, jus de fruit, chocolat, thé, gâteaux...dans la joie et la bonne humeur. Des séniors enchantés qui espèrent vous accueillir prochainement, le club vieillissant chaque année.



FAMILLES RURALES ASSOCIATION DE GRAUVES, LA RUCHE



Notre centre de loisirs a ouvert ses portes depuis le 10 juillet et fermera le vendredi 4 Août. Cette année nous accueillons environ 50 enfants par semaine.

3 sections sont ouvertes :

- 1 section « petit » (3-6 ans)
- 1 section « grand » (6-11 ans)



- 1 section « ado » (+ 12 ans) **NOUVEAU**



Au programme, des journées bien chargées avec des activités variées et adaptées aux rythmes des enfants. Nos abeilles ne risquent pas s'ennuyer !!!

- Activités manuelles et créatives
- Activités sportives
- 1 journée avec Willy le magicien
- Jungala
- Nigloland
- Jogaland
- Ranch de Montmirail
- Piscine, et bien plus encore ...

Nos ados auront la chance de s'évader 4 jours au lac du der avec beaucoup d'activités prévues sur place (catamaran, paddle, équitation, accrobranche, ...)

Notre centre se terminera donc ce vendredi 04 Août avec notre traditionnelle FETE DE LA RUCHE. Les enfants présenteront leur spectacle sur le thème du CABARET !

Venez nombreux les applaudir !!!

Les enfants passeront la semaine précédente afin de récolter des lots pour une tombola géante ! Merci de les accueillir chaleureusement !

Notre centre sera également ouvert 1 semaine à chaque période de vacances scolaires (tousaint, de Février et d'Avril)

A NOTER : L'association organise son 2e vide dressing le dimanche 22 Octobre 2017 au foyer rural de Grauves.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail : ruchegrauves@gmail.com ou par tél :

Me Gaucher Elodie (Présidente)	06 12 85 27 21
Me Albert Driant Aurélie (Trésorière)	06 76 34 89 53
Me Delière Stéphanie (Vice Présidente)	06 09 65 66 27
Me Gillet Aurélie (Secrétaire)	06 81 94 74 28



Notre association a terminé son année sportive en participant au forum en juin dernier, forum pendant lequel nous avons proposé des démonstrations de nos activités. Les cours se sont arrêtés le 7 juillet et reprendront à la fin des vendanges, à partir du 12 septembre.

Activités:

Le yoga, le mardi soir de 19h30 à 20h45 avec Jean-Yves pour les personnes en quête de bien-être. La séance alterne des postures dynamiques et statiques, des exercices de respiration, de la relaxation.





Le cardio/renfo, le jeudi soir de 19h30 à 21h00 avec Benjy : cours plutôt intense et dynamique sous forme de parcours (changeant chaque semaine), alternant des exercices de renforcement musculaire variés et des exercices visant à augmenter son rythme cardiaque. Chaque séance se termine par des étirements. L'utilisation de matériel permet de varier également les exercices : step, élastiques, haltères, ballon, TRX, kettlebell...

La remise en forme/ gym bien être avec Benjy le vendredi matin de 9h30 à 10h30 alliant renforcement musculaire doux, étirements, assouplissements, exercices d'équilibre et relaxation, convenant à tout public y compris aux séniors.



Ces cours sont ouverts à tous, hommes et femmes de tout âge : Jean-Yves et Benjy proposent différents degrés de difficulté, différentes options à chaque exercice afin de convenir à tous. N'hésitez pas à venir les essayer à la rentrée : nous vous proposons deux séances gratuites avant toute inscription.

Tarifs

Adhésion à l'association (comprenant l'assurance): 10€

Inscription au cours de yoga ou de cardio/renfo : 140€ annuel

Inscription au cours de gym bien-être : 100€

15% de remise à partir de deux activités

Pour tout

renseignement : assoc.slg@gmail.com

Odile Vermeersch : 06 33 05 22 93

Suivez notre actualité sur



slg

LA CONFRERIE DE SAINT-VINCENT

La confrérie de Saint Vincent de Grauves a participé au défilé de l'Archiconfrérie, à Epernay, le samedi 14 janvier, avec son tracteur décoré. La Saint-Vincent s'est déroulée à Grauves le dimanche 22 janvier : défilé suivi de la messe en présence des confréries de Grauves, Chavot, Monthelon, Saint-Martin d'Ablois, puis la suite des festivités avec le repas au foyer rural de Grauves. La journée s'est clôturée par les discours, remise de médailles et diplômes, le verre de l'amitié, la traditionnelle brioche et la tombola.



Les vigneron de Grauves, sans bâtonnier pour la Saint-Vincent 2017, ont continué la tradition de la transmission du bâton le 1^{er} juillet à l'occasion de la « Champagne en fête ». C'est le champagne Mathieu Princet qui est à l'honneur et devient le gardien du Saint-Patron.



La confrérie pense déjà à l'organisation annuelle de sa bourse aux capsules et cartes postales anciennes, programmée le 26 novembre 2017 au foyer Rural de Grauves.



L'Association des Jeunes de Grauves est honorée d'avoir pu participer aux festivités estivales de notre cher village. Il était essentiel d'être à vos côtés à l'occasion de ces heureux et emblématiques événements annuels.

Lors de la fête patronale, le samedi 24 juin, les yeux furent illuminés à la tombée de la nuit par des représentations de jonglage et de pyrotechnie. Les Feufollets - une troupe d'artistes – acceptèrent notre appel pour votre plus grand plaisir et éclipsèrent pour un soir le spectacle des étoiles. Les petits comme les grands furent émerveillés. Et si les yeux furent comblés, le ventre n'était pas en reste puisque nous proposons, une nouvelle fois, de quoi se restaurer.

Pour l'ensemble des membres de l'AJG, il nous tenait également à cœur d'assister et de participer aux festivités du 14 juillet ; un moment solennel et, de surcroît, marqué par des échanges chaleureux entre les habitants. Et alors que le tournoi de pétanque organisé par la mairie battait son plein, les plus jeunes du village pouvaient jouer à différents jeux de kermesse avec, comme toujours, des récompenses à la clé. Dans le même temps et qu'importe l'âge, vous pouviez aussi vous faire maquiller par nos soins. Certains avaient opté pour un papillon sur le bras, mais d'autres plus téméraires osèrent se faire peindre une tête de mort sur le visage ou, plus étonnant encore, un raton laveur ! Enfin, pour clore cette belle journée d'été, nous avons géré au soir notre habituel barbecue avant de vous rejoindre, plus tard, sur la piste de danse. L'association vous remercie chaleureusement pour votre participation et vos soutiens.

Nous prévoyons de septembre à décembre de nouvelles actions à Grauves : ventes de chocolat et de vin, une soirée Beaujolais nouveau et le réveillon de la Saint-Sylvestre.



L'activité du club a repris au printemps, sur le terrain des Essarts.

Cependant avant, il a fallu remettre en état la piste, que des olibrius de bas étages avaient martyrisée cet hiver en y faisant de belles ornières...

Il a fallu pas moins de trois heures et quelques moyens mécaniques de "poids" pour effacer les stigmates que ces « charmant individus »... nous avaient laissés.



Ces incivilités coûtent très chères au club, en moyen, en temps et en argent... Il est regrettable de constater encore une fois le plaisir qu'ont certaines personnes à détruire, à saccager le travail des autres...

Petite parenthèse en passant, au cas où les gens qui s'amuse à saccager le terrain, venir y déposer de ordures, brûler les installations, j'en passe et des meilleurs.... liraient ces lignes : Sachez qu'à compter de ce jour toutes dégradations fera systématiquement l'objet d'une plainte à la gendarmerie !

En ce qui concerne les fameuses ornières, qui nous ont amusées, un signalement a été fait auprès du Maire de Grauves. Celui-ci nous a, bien entendu, assuré de son soutien, et confirmé que ces incivilités étaient une préoccupation pour la commune.

Nous vous rappelons que nous nous retrouvons tous les samedi après-midi, sur le terrain des Essarts et que tous ceux qui veulent découvrir notre activité, sont les bienvenus.

Pour plus d'infos : club-modelisme-grauves.jimdo.com ou club.moélisme.grauves@sfr.fr



Agenda

4 août : Fête de la ruche

22 octobre : Vide dressing organisé par familles rurales Grauves La Ruche

29 octobre : Repas »boudin noir » organisé par « L'art de vivre »

4 novembre : Loto du billard club

26 novembre : Bourse aux capsules et aux cartes postales anciennes organisée par la Confrérie de Saint-Vincent

3 décembre : Loto de l'amicale des sapeurs pompiers

8 décembre : Repas des aînés

9 décembre : Noël des enfants

31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'association des Jeunes de Grauves

Ces manifestations auront lieu au foyer rural, rue du stade.

Direction de la publication : Jean-Pierre Journé

Rédaction et mise en page : Odile Vermeersch, Aurélie Blee, Frédéric Savoye

Mairie

Tel : 03 26 59 71 30

Mail : mairie.grauves@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-grauves.fr



Mairie de Grauves

Secrétaire : Mme Ginette Guilteaux

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Le mercredi de 8h30 à 12h00

Le jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints : le lundi de 17h00 à 19h00